



st Côme Info



Site : www.saintcomedefresne.fr

Mail : mairie.stcomedefresne@wanadoo.fr

2024/1

LE MOT DU MAIRE



En cette année de commémoration du 80^e anniversaire du Débarquement, de nombreuses cérémonies se sont déroulées lors de la semaine du 6 juin.

Certes, notre commune n'a pas organisé de recueillement en hommage aux héros des armées libératrices mais elle a restauré un élément constitutif du port artificiel revenu de Moselle en 2019.

En effet, une passerelle a été installée le 23 avril dernier initiant ainsi sur le secteur de Gold Beach le début des célébrations du D-DAY.

2024 est aussi la continuité d'un engagement serein de nos investissements. Notre attitude responsable de maîtrise des finances publiques nous autorise à poursuivre des travaux de grande envergure.

En effet, la restauration et la mise en valeur de la passerelle ont été réalisées au cours de ce premier semestre, le lancement de la consultation des entreprises pour l'aménagement de l'entrée Est a été publiée pour engager les travaux en octobre prochain et enfin la mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la charpente et de la toiture de l'église ont été confiées à un architecte chargé de mener à terme leur exécution à compter du second semestre 2025.

Côté plage et grâce à la convention signée très tôt en 2023 pour trois ans avec la SNSM, la saison estivale 2024 semble démarrer sereinement, car tous les postes sont pourvus. La commune a aussi investi dans un nouveau bateau afin de remplacer l'ancien hors service. Tout est donc réuni, en attendant le beau temps, pour vivre un bel été. Pour autant, notre poste de secours et surtout le garage annexe méritent d'être rénovés, cet objectif doit être une réalité pour la saison 2025 tout en étant attentif à la continuité de la surveillance de la plage dans le futur.

La commune a aussi autorisé un des parcours pour les championnats du monde de char à voile « Asnelles 2024 » sur notre plage permettant ainsi aux pilotes de « Les Copains du Vent » sélectionnés en Equipe de France de rouler à domicile.

Mais l'activité municipale ne s'arrête pas à cet inventaire de nos investissements, elle est aussi rythmée par l'étroite entente avec les associations pour favoriser le rayonnement communal. En ce début d'année, les Copains du Vent ont organisé une course de ligue sur notre plage, préparation pour ses pilotes en vue des Championnats du Monde Asnelles 2024. L'ASA de défense contre la mer poursuit la protection et la stabilisation de la dune et des enrochements avec l'appui de Ter' Bessin et de la commune par la pose de ganivelles ; le conseil municipal a voté une dépense exceptionnelle pour finaliser ce projet. Enfin, initiée en 2014 lors des festivités du 70^e anniversaire du Débarquement, « Plage en musique » fête cette année son 10^e anniversaire, la municipalité a également voté une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes pour vous proposer un feu d'artifice à la hauteur de l'événement. Le spectacle fut réussi.

Je n'oublie pas les autres associations qui oeuvrent tout au long de l'année, je sais pouvoir compter sur le Blanc Moutier lorsque le temps sera venu d'établir le plan de financement pour la restauration de l'église.

Bonne lecture et bonne saison estivale !

CÉRÉMONIE DES VŒUX

samedi 13 janvier 2024

C'est toujours avec un grand plaisir que le conseil municipal organise cette rencontre en début d'année, moment de convivialité avec vous tous, mais surtout cette cérémonie permet de vous présenter le bilan de l'année écoulée et de vous faire part des projets sur lesquels le conseil municipal travaille.



M. le Sous-préfet de Bayeux, Bertrand Bouyx Député du Calvados, Partrick Gomont Vice-Président de la Région et Président de Bayeux Intercom, Carole Frugère Conseillère départementale du Canton de Courseulles sur Mer ont pu s'exprimer chacun sur leurs compétences respectives. Un grand merci aux élus des communes voisines pour leur présence, mais surtout une grande reconnaissance aux membres des associations locales pour leur dynamisme.

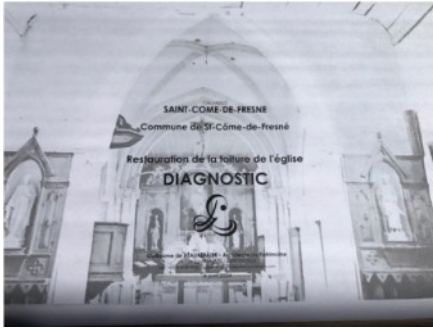


GALETTE DES ROIS

Le comité des fêtes avait invité les résidents de notre commune à partager un moment de convivialité autour de la galette des rois, au lendemain des voeux de Monsieur Bernard KERMOAL, maire. Ce temps fort s'est déroulé dans la salle des fêtes de la commune le dimanche 28 Janvier après midi. Il a été très apprécié par les Saint-Comiens présents à cet événement. Cette petite fête est une des occasions pour faire plus amples connaissances avec les nouveaux résidents.



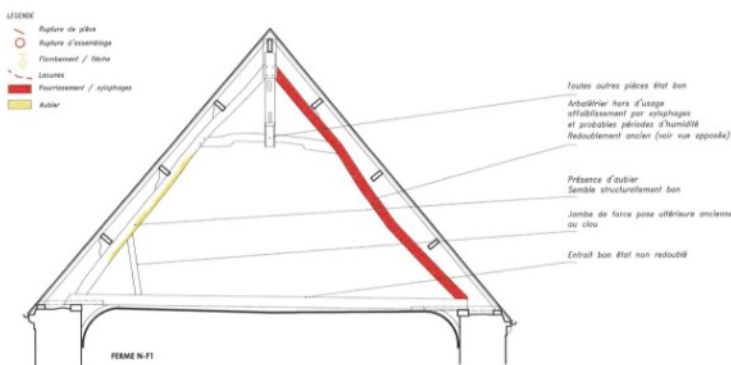
DIAGNOSTIC TOITURE ÉGLISE



Dans le cadre du projet de restauration de l'église, et dans une volonté de poursuivre les travaux d'entretien de l'édifice, le conseil municipal a commandé un diagnostic précis de l'état de la charpente et de la toiture à un architecte du patrimoine.

Cet architecte Guillaume de Beaurepaire est venu présenter son travail aux membres du conseil municipal le 16 mai dernier. Ce travail comporte avant tout un recensement des éléments géographiques et historiques de l'église et de son environnement, au fil des siècles. Le diagnostic de la toiture reprend :

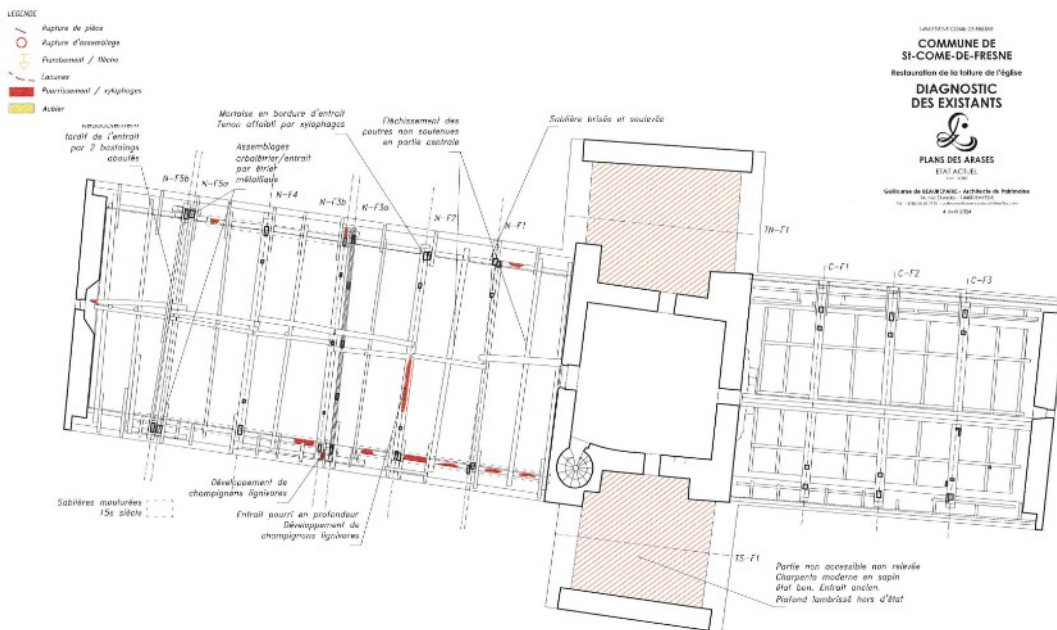
- les pathologies issues d'une conception défectueuse ou de modifications apportées aux charpentes (défauts de dimensionnement des pièces, de géométrie, inadaptation des assemblages ou des matériaux) ;
- les pathologies issues des événements (faits de guerre, coups de vent, vieillissement naturel) ;
- les pathologies d'origine biologique (oiseaux, insectes, champignons).



La conclusion est la suivante : « la toiture de l'église présente un état de couverture vétuste sur la nef et les transepts. Si ce vieillissement est naturel, la charpente présente elle des pathologies qui affectent sa durabilité.

Du point de vue de la localisation, on constate que la charpente du chœur est d'une qualité très supérieure à celle de la nef, marquée par des réemplois et des bois de moindre qualité.

Celles des transepts et du clocher semblent dans un état correct mais sont largement composées de résineux d'une durabilité naturellement bien moindre.



L'édifice ne présente pas de risque immédiat quant à sa stabilité. Il est néanmoins nécessaire, avant toute grande phase de travaux, de maintenir un entretien scrupuleux de la couverture. Une analyse graphique ferme par ferme a été réalisée.

Nous vous encourageons à soutenir l'association « Le Blanc Moutier » qui œuvre pour récolter des fonds afin d'apporter une aide financière conséquente aux futurs travaux qui seront entrepris.

Le conseil municipal a délibéré le 13 juin 2024 afin de confier la mission complète de maîtrise d'oeuvre à M. De Beaurepaire.

REPAS DES AÎNÉS

La municipalité a une nouvelle fois fait appel à l'entreprise Ségarra traiteur pour le repas des aînés qui s'est tenu le 24 mars 2024. Emmanuel Ségarra et toute son équipe n'ont, comme l'année passée, pas failli à leur réputation ; le repas et le service ont été très appréciés de tous.

Cédric Nouvelot et Bertrand Bouyx ont honoré nos concitoyens de leurs présences durant une partie de ce repas.

La municipalité a reconduit le tirage au sort du panier garni au cours de cette fête conviviale. L'heureux gagnant fut Monsieur Claude Martragny.



BROCANTE du 1^{er} MAI

La traditionnelle brocante du 1^{er} Mai a cette année encore obtenu un franc succès.

C'est une cinquantaine d'exposants, arrivés tôt le matin, qui se sont installés sur notre parking de la plage, pour mettre en vente les trésors de leurs greniers.

La météo pluvieuse a quelque peu perturbé la fin de journée, mais tout au long de cette brocante les visiteurs sont venus nombreux.

Un grand merci au comité des fêtes et à tous les bénévoles qui apportent chaque année leur soutien et leur enthousiasme.



BUDGET PRIMITIF 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 15 avril 2024 afin de voter le budget primitif 2024 préparé par la commission finances et présenté par la 1^{ère} adjointe en charge des finances, Florence Batrel.

Dépenses de fonctionnement 456 693,00 €



- Charges à caractère général
- Charges personnels titulaires et non titulaires
- Virement à la section d'investissement
- Charges de gestion courante
- Charges financières (dont intérêt de la dette)
- excédent de fonctionnement
- prélèvements

Recettes de fonctionnement 456 693,00 €



- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté
- Attribution de compensation Bayeux Intercom

Dépenses d'investissement 279 173,00 €



- Traitement et installation passerelle
- Opérations patrimoniales
- Remboursement de la dette
- Poste de secours (dalle, garage annexe, bateau)
- Matériel bureau et mobilier (bancs, vitrine...)
- Frais d'études (église, entrée est, logo)
- Entrée Est et travaux divers
- Mobilier (aire de jeu)

Recettes d'investissement 279 173,00 €



- Subventions d'équipement
- Ventes immobilières
- Virement de la section de fonctionnement
- Taxe aménagement et F.C.T.V.A
- Excédent d'investissement reporté
- Opérations patrimoniales

FISCALITE : Les taux des contributions directes 2024 ont été maintenus au même niveau que les années précédentes.

Résidences secondaires : la commune de Saint-Côme de Fresné fait partie des 3 697 communes éligibles au dispositif de surtaxe de la taxe d'habitation (TH). Le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer de surtaxe sur la TH des résidences secondaires en 2024.

En 2024, 40% des communes françaises qui ont accès à la majoration de la TH ont appliqué cette surtaxe. Elles n'étaient que 27% en 2023. La liste des communes autorisées à majorer jusqu'à 60% la cotisation de la TH sur les résidences secondaires a été largement étendue, à la suite de l'adoption de la loi de finances 2023 et de la publication de l'un de ses décrets d'application. Un tiers des communes concernées a appliqué le taux maximum de majoration (source AMF).

LA NEIGE !

Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir au petit matin du 09 janvier 2024, le manteau blanc qui recouvrait les maisons et bâtiments, les routes, les champs, le bord de mer.

La neige était tombée durant la nuit, son épaisseur était importante et a rendu difficile la circulation difficile aux premières heures de la journée.

Cela n'a pas eu les mêmes conséquences que l'épisode neigeux du 12 mars 2013 qui avait paralysé la Normandie. Les photos prises sont un moment de ce début d'année devenu rare eu égard aux hivers précédents.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

La demande de délivrance ou de renouvellement de la carte d'identité nationale suit un circuit administratif modifié, le but étant de faire gagner du temps à l'administration et à l'utilisateur, du moins en théorie.

La procédure est maintenant réservée aux mairies qui disposent de l'équipement adéquat pour la mettre en œuvre. Comme pour les passeports, la CNI exige de pouvoir relever les empreintes digitales avant de les transmettre en préfecture.

Dans un premier temps, il est fortement conseillé de formuler une pré-demande en ligne en vous connectant sur service.public.fr ou <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>.

Dans un second temps, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du dispositif dit « de recueil de la demande ». Les demandes de passeports et CNI ne peuvent être effectuées que sur rendez-vous, de même que leurs retraits avec restitution des anciens titres. Attention, tout passeport ou CNI non retiré dans un délai de 3 mois suivant la mise à disposition sera détruit.

Les délais d'obtention de rendez-vous sont plus ou moins longs selon les communes. Nous vous conseillons de contacter par téléphone plusieurs mairies les plus proches de Saint-Côme de Fresné afin de connaître ce délai suivant votre nécessité :

MAIRIES	N° Téléphone	MAIRIES	N° Téléphone
BALLEROY	02 31 21 60 26	TREVIERES	02 31 22 50 44
TILLY-SUR-SEULLES	06 72 19 34 37	BAYEUX	02 31 51 60 60
PORT-EN-BESSIN HUPPAIN	02 31 21 72 12		

La liste complète des communes est disponible sur les deux liens ci-avant.

Prendre rendez-vous en ligne :

Afin de raccourcir les délais de délivrance des titres d'identité et de voyage (carte nationale d'identité et passeport) et de faciliter l'accès au rendez-vous, le ministère de l'intérieur et l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ont ouvert, le 24 novembre 2022, un portail de recherche de rendez-vous en ligne.

Le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> est accessible dès à présent, il permet à l'utilisateur de renseigner sa localisation, de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance, et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.

L'accès à ce site peut se faire par ordinateur, tablette, smartphone.



INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales **avant le 6^{ème} vendredi qui précède le scrutin** pour pouvoir participer aux élections.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir en mairie aux horaires de permanence ou bien consulter le site internet www.service-public.fr

PACS : L'enregistrement des pactes civils de solidarité (pacs) est transféré à l'Officier de l'état-civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Les personnes qui veulent conclure un pacs doivent, à compter de cette date, faire enregistrer leur déclaration conjointe en s'adressant soit à l'officier d'état-civil en mairie (lieu de résidence commune), soit à un notaire.



Le mémo-tri, en ligne sur le site internet du **SEROC**, a subi une légère mise à jour. Les consignes de tri restent identiques:

<https://seroc14.fr/wp-content/uploads/2023/06/Memotri-A4-2023-HD-2.pdf> ou vous diriger vers la page « Règles de tri » de notre site, qui contient les consignes et le mémo-tri :

<https://seroc14.fr/trier/regles-de-tri/>

SURVEILLANCE PLAGE

La surveillance de la plage démarre le 1^{er} juillet pour se terminer le 28 août 2024. Afin de mettre les sauveteurs SNSM dans les meilleures conditions de travail, le poste de secours a été nettoyé et préparé par les élus et les habitants lors de l'opération de nettoyage de la plage.

Une fois cette première phase réalisée, la seconde a consisté en l'armement du poste de secours : l'installation de la sono, du téléphone, des VHF fixe et mobiles, la fourniture des matériels de secours, l'affichage de la réglementation de la surveillance de la plage.

Cette année est particulière puisque la commune a fait l'acquisition d'un nouveau bateau et d'une remorque, car les anciens n'étaient plus en capacité d'être utilisés vu leur vétusté et l'impossibilité de les réparer.

Le mercredi 19 juin 2024, Jean-Pierre Degrave, président de la station SNSM, est allé chercher le nouveau bateau à Ouistreham. Il s'agit d'un ZODIAC Nomad de 3,90 m de longueur. Il a été dénommé « **D DAY** » en hommage aux soldats anglais qui ont débarqué sur Gold Beach.



Ce début de surveillance de la plage est quelque peu perturbé en raison des championnats du monde de char à voile « Asnelles 2024 » du 29 juin au 5 juillet. Durant cette semaine de compétition, la baignade ne pourra se dérouler l'après-midi.

Les sauveteurs SNSM ont adapté les horaires de la surveillance de la plage en fonction de ceux des compétitions et mis en place une zone restreinte de baignade entre les drapeaux bleus.

À compter du 6 juillet, le balisage de la plage retrouvera sa place et les sauveteurs reprendront un rythme identique à celui des années précédentes.

FIN DE LA DISTRIBUTION DES SACS JAUNES



Vous avez reçu ou avez été contacté, au mois de mars, par les services de Collectea pour la livraison d'un bac jaune, destiné à recevoir les déchets recyclables.

Cet équipement remplace les sacs jaunes que nous utilisions depuis quelques années ; pour des raisons économiques et écologiques **la distribution des rouleaux de sacs jaunes n'a donc plus lieu d'être**. Vous devez mettre **vos déchets recyclables directement dans le bac jaune** qui est collecté chaque mercredi matin sur notre commune.

Si vous n'avez pas de bac jaune, vous pouvez en faire la demande en ligne sur le site <https://www.collectea.fr/>, le bac vous sera livré à votre adresse. Ce site vous permet également de signaler un dégât sur un bac (noir ou jaune) et de consulter les plannings de collecte.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024

Le 8 mai, notre commune a honoré la mémoire des héros et des victimes de la Seconde Guerre mondiale, marquant le 79^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945. Cette journée de commémoration est l'occasion de se rappeler les sacrifices consentis par ceux qui ont combattu pour la liberté. Cette année, cette commémoration avait une couleur particulière précédant presque jour pour jour les commémorations pour le 80^e anniversaire du D-Day.

Des habitants se sont rassemblés autour de M. le Maire, des anciens combattants et porte-drapeaux devant le monument aux morts pour la cérémonie empreinte comme toujours de solennité et d'émotion.



Extrait du discours de M. Lecornu, Ministre des armées

« [...] la Victoire, si heureuse soit-elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses ruines. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés.

[...] Nous nous souvenons de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, à Montcornet, à Saumur, à Narvik ou dans les Alpes.

Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Résistants, ils s'étaient engagés sans calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir.

Nous nous souvenons des combattants des Forces Françaises Libres, venant de France, d'Afrique, des outre-mer et d'ailleurs. Ils étaient soldats, légionnaires, aviateurs, tirailleurs, marsouins ou marins. Ils sont arrivés sur les plages de Normandie et de Provence après les glorieux combats de Bir-Hakeim, de Koufra, dans les sables des déserts d'Afrique et du Levant, à Monte Cassino. Ils débarquaient en France, guidés par la liberté, qu'ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n'ont jamais plié.

Nous nous souvenons également de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Elles trouvèrent la mort dans les exactions de l'occupant ou les bombardements de l'invasion ou de la Libération.[...] »

Cet article montre l'engagement de notre commune à honorer son passé tout en préparant l'avenir car ces commémorations sont des moments précieux de transmission et de mémoire collective.

E. GUILLEMET
www.eric-guillemet-fleuriste.com



FLEURISTE

5, rue du Beau Site
14400 ST VIGOR LE GRAND
Tél. 02 31 92 08 97



Route de Bayeux
14330 LE MOLAY-LITTRY
Tél. 02 31 92 10 73

C. Clal. Émeraude
Avenue Dubois de la Colardière
14400 BAYEUX
Tél. 02 31 10 16 65

LUTINIER Romain

CONCIERGERIE
WINSTON



06 86 80 52 83
conciergeriewinston@gmail.com

EFFACEMENT DE RÉSEAUX « ALLÉE DE LA FONTAINE »



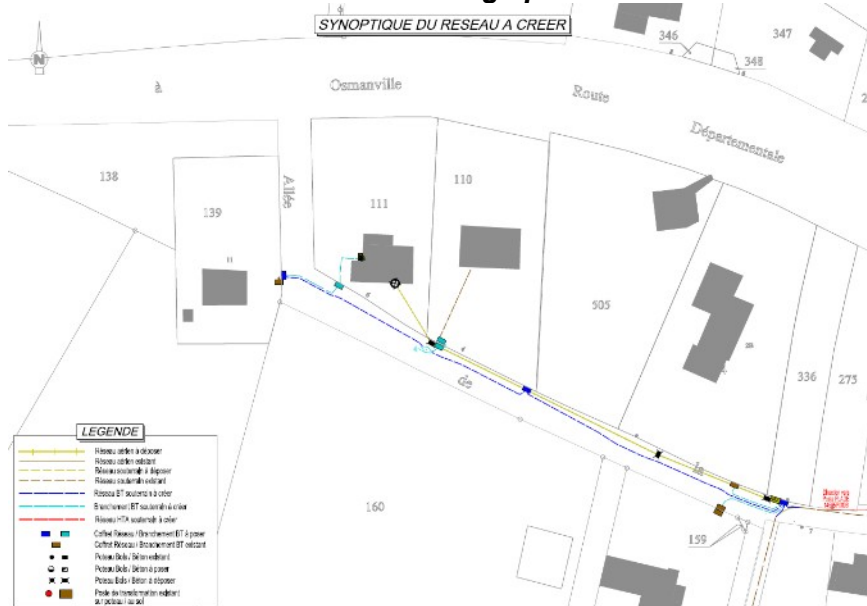
Dans le précédent bulletin, nous vous avons fait part de ce projet de réaliser l'effacement de réseaux sur la partie haute de l'allée de la Fontaine ; le Sdec Energie, à la suite de notre demande a validé le projet ce qui a permis de lancer l'étude technique définitive.

Le SDEC Energie a proposé au conseil municipal de délibérer (*délibération en date du 15 avril 2024*) sur la réalisation de ces travaux et des engagements financiers liés au projet. Les travaux seront réalisés à compter du **08 juillet 2024**.

Coût total de cette opération : **46 767,14 € TTC**

Aides financières : 75 %

Reste à charge pour la commune : 11 691,79 €



Matériel d'éclairage public à poser :
 • Mat cylindro-conique d'une hauteur de 7 m de couleur RAL 2900 gris sablé
 • Lanterne de type ABEL 6000 R de couleur RAL 2900 gris sablé



Commune de :
Saint-Côme-de-Fresné
 Eclairage public

PARC EOLIEN EN MER DU CALVADOS

Le moment est venu de passer à l'installation des fondations. Depuis le 20 mai, le « **Vole au Vent** », navire auto-élevateur de l'armateur Jan de Nul, assure les forages des emplacements qui accueilleront ensuite les 64 fondations. Ce navire est un Offshore Supply Ship, de 140 m de long et 41 m de large.



PASSERELLE PORT MULBERRY B

Il y a presque 10 ans, Patrick Weiten président du Conseil départemental de la Moselle proposait aux communes faisant face aux vestiges du port artificiel Mulberry B de récupérer les passerelles du port artificiel installées depuis 1965 sur la Moselle pour qu'elles retrouvent leur site originel.



Le 29 septembre 2019, une délégation (Patrick Jardin maire d'Arromanches, Gilles Latur adjoint au maire d'Arromanches, Christophe Brégeat maire de Tracy-sur-Mer, Frédéric Sommier directeur du musée d'Arromanches et Bernard Kermoal maire de Saint-Côme de Fresné) s'est rendue en Moselle pour l'officialisation du départ des passerelles.

Démontées pour laisser place à un ouvrage d'art sur la Moselle entre Cattenom et Koenigsmacker, les passerelles sont arrivées à Tracy-sur-Mer le 2 octobre 2019.

Après 5 ans de mûrissement du projet de restauration, de choix de l'emplacement, de recherche de subventions, la passerelle entièrement restaurée par l'entreprise Aérogommage du Bessin a quitté son lieu de chantier le mardi 23 avril 2024 pour rejoindre le hameau de La Guerre.



Merci aux entreprises Aerogommage du Bessin, Martragny TP, Christophe Levage et Sylvain Léger transporteur pour la qualité de leur travail, aux communes de Arromanches les Bains, Ryes et Tracy-sur-Mer pour leur appui administratif et technique et enfin merci aux précédents et actuels conseillers municipaux de Saint-Côme de Fresné pour leur choix de mettre en valeur la passerelle.

La restauration de la passerelle répond au devoir de mémoire. Son installation marque le souvenir, notre gratitude aux forces alliées, femmes et aux hommes ayant débarqué lors de l'opération Overlord et notamment le débarquement du 6 juin 1944 et les jours d'après permettant la libération des communes littorales du Calvados et de la Manche puis de ces départements entiers, de la France, enfin l'Europe et contribuant à la fin de la Seconde Guerre mondiale. **Une belle contribution de la commune de Saint-Côme de Fresné à la mise en valeur de ce patrimoine historique en cette année de 80e anniversaire du Débarquement, hommage aux héros !**



La passerelle a retrouvé sa teinte d'origine (RAL 7038, gris Agathe).



Coût des travaux : 107 089,00 € HT (plots pour traitement, traitement, signalisation temporaire, transport, grutage, pupitres information) engagés sur 2 années

Subventions : ETAT DETR :31 046,00 €, CD14 80° : 31 099,00 €, Bayeux Intercom 80° : 5 000 €

Reste à charge de la commune : 39 944,00 € HT



LUNDI 1		Marée basse	01h04	2.17m	58
		Marée haute	06h34	6.35m	
		Marée basse	13h33	2.06m	58
		Marée haute	19h18	6.41m	
MARDI 2		Marée basse	02h13	2.13m	59
		Marée haute	07h47	6.37m	
		Marée basse	14h42	2.07m	60
		Marée haute	20h22	6.51m	
MERCREDI 3		Marée basse	03h21	1.99m	63
		Marée haute	08h57	6.47m	
		Marée basse	15h47	1.99m	65
		Marée haute	21h16	6.65m	
JEUDI 4		Marée basse	04h23	1.80m	68
		Marée haute	09h52	6.60m	
		Marée basse	16h47	1.88m	70
		Marée haute	22h03	6.79m	
VENDREDI 5		Marée basse	05h19	1.62m	72
		Marée haute	10h41	6.72m	
		Marée basse	17h39	1.77m	74
		Marée haute	22h46	6.91m	
SAMEDI 6		Marée basse	06h08	1.47m	76
		Marée haute	11h27	6.80m	
		Marée basse	18h25	1.69m	77
		Marée haute	23h28	6.98m	
DIMANCHE 7		Marée basse	06h51	1.38m	78
		Marée haute	12h07	6.83m	
		Marée basse	19h07	1.64m	
		Marée haute			
LUNDI 8		Marée haute	00h08	6.99m	78
		Marée basse	07h31	1.35m	
		Marée haute	12h44	6.80m	77
		Marée basse	19h46	1.65m	
MARDI 9		Marée haute	00h47	6.94m	76
		Marée basse	08h09	1.40m	
		Marée haute	13h25	6.73m	75
		Marée basse	20h24	1.73m	
MERCREDI 10		Marée haute	01h25	6.84m	72
		Marée basse	08h44	1.53m	
		Marée haute	14h03	6.62m	70
		Marée basse	20h59	1.88m	
JEUDI 11		Marée haute	02h01	6.68m	67
		Marée basse	09h17	1.73m	
		Marée haute	14h39	6.49m	64
		Marée basse	21h31	2.07m	
VENDREDI 12		Marée haute	02h38	6.50m	60
		Marée basse	09h48	1.96m	
		Marée haute	15h16	6.34m	56
		Marée basse	22h04	2.29m	
SAMEDI 13		Marée haute	03h18	6.29m	53
		Marée basse	10h20	2.21m	
		Marée haute	15h57	6.18m	49
		Marée basse	22h40	2.51m	
DIMANCHE 14		Marée haute	04h05	6.07m	45
		Marée basse	10h59	2.46m	
		Marée haute	16h48	6.03m	42
		Marée basse	23h25	2.71m	
LUNDI 15		Marée haute	05h02	5.87m	39
		Marée basse	11h49	2.70m	
		Marée haute	17h47	5.91m	37
		Marée basse			
MARDI 16		Marée basse	00h24	2.85m	36
		Marée haute	06h10	5.75m	
		Marée basse	12h53	2.86m	37
		Marée haute	18h52	5.90m	
MERCREDI 17		Marée basse	01h37	2.84m	38
		Marée haute	07h21	5.78m	
		Marée basse	14h12	2.82m	41
		Marée haute	19h57	6.01m	
JEUDI 18		Marée basse	02h52	2.62m	45
		Marée haute	08h30	5.95m	
		Marée basse	15h24	2.58m	50
		Marée haute	20h55	6.24m	
VENDREDI 19		Marée basse	03h56	2.26m	55
		Marée haute	09h27	6.23m	
		Marée basse	16h23	2.26m	60
		Marée haute	21h43	6.52m	
SAMEDI 20		Marée basse	04h51	1.88m	65
		Marée haute	10h13	6.51m	
		Marée basse	17h17	1.93m	71
		Marée haute	22h24	6.80m	
DIMANCHE 21		Marée basse	05h43	1.53m	76
		Marée haute	10h54	6.76m	
		Marée basse	18h07	1.63m	81
		Marée haute	23h04	7.05m	
LUNDI 22		Marée basse	06h33	1.22m	85
		Marée haute	11h34	6.96m	
		Marée basse	18h56	1.38m	89
		Marée haute	23h45	7.24m	
MARDI 23		Marée basse	07h21	0.99m	92
		Marée haute	12h16	7.08m	
		Marée basse	19h43	1.21m	
		Marée haute			
MERCREDI 24		Marée haute	00h28	7.34m	94
		Marée basse	08h07	0.86m	
		Marée haute	13h01	7.11m	95
		Marée basse	20h27	1.14m	
JEUDI 25		Marée haute	01h14	7.33m	94
		Marée basse	08h50	0.86m	
		Marée haute	13h48	7.07m	93
		Marée basse	21h10	1.21m	
VENDREDI 26		Marée haute	02h01	7.23m	91
		Marée basse	09h31	1.01m	
		Marée haute	14h36	6.96m	87
		Marée basse	21h52	1.40m	
SAMEDI 27		Marée haute	02h50	7.03m	82
		Marée basse	10h12	1.30m	
		Marée haute	15h26	6.78m	77
		Marée basse	22h36	1.69m	
DIMANCHE 28		Marée haute	03h45	6.75m	71
		Marée basse	10h56	1.69m	
		Marée haute	16h20	6.55m	65
		Marée basse	23h25	2.04m	
LUNDI 29		Marée haute	04h47	6.42m	59
		Marée basse	11h50	2.12m	
		Marée haute	17h26	6.30m	54
		Marée basse			
MARDI 30		Marée basse	00h28	2.35m	50
		Marée haute	06h06	6.13m	
		Marée basse	12h59	2.46m	47
		Marée haute	18h50	6.14m	
MERCREDI 31		Marée basse	01h46	2.48m	47
		Marée haute	07h44	6.04m	
		Marée basse	14h19	2.57m	48
		Marée haute	20h11	6.19m	



Retrouvez le calendrier complet des marées
sur marine.meteoconsult.fr



Horaires des marées en heure locale

20-40

41-60

61-80

81-100

101-129

PIERRES EN LUMIÈRES

Le festival du patrimoine normand « Pierres en lumières » est l'occasion pour tous les amoureux des « vieilles pierres et de leurs trésors » de découvrir le charme et la richesse historique et culturelle de notre département. Ce Samedi 18 mai dernier était l'occasion de se retrouver en notre église paroissiale de Saint-Côme et Saint-Damien pour assister à un concert de chant grégorien.

Sous la houlette de l'association « le Blanc Moutier » organisatrice de ce moment devenu traditionnel, le chœur KARITAS nous a transporté au moyen âge. Les quatre tableaux, interprétés par quatre chanteurs Evelyne Tiercelin, soprano, Jenifer Tranier, Mezzo-soprano, Pierre Tiercelin, Ténor et chef de chœur, et Paul Mcdonagh, et expliqué par une conteuse Sylvie Heuzé, ont permis au public présent de découvrir des chants de musiques médiévales.

A la fin de cette soirée, les spectateurs ont été invités à prendre connaissance des textes médiévaux sur lesquels travaillent les artistes, ainsi que de découvrir les instruments médiévaux, avec lesquels ils accompagnent leurs chants... ce furent de beaux instants culturels.



NETTOYAGE DE LA PLAGE

Une vingtaine de Saint-Cômiennes et de Saint-Cômiens ont répondu à l'appel de la municipalité afin de nettoyer la plage le samedi 15 juin 2024 en matinée. Les conditions météorologiques ont été plutôt clémentes, ainsi quelques déchets ont été enlevés de la plage.

Cette matinée a aussi permis d'ouvrir et de préparer le poste de secours pour l'arrivée des sauveteurs SNSM le lundi 1^{er} juillet 2024. Le balisage a également été implanté et de nombreux objets accumulés depuis des décennies ont été retirés du garage annexe permettant ainsi de ranger plus aisément les panneaux du poste de secours et le tracteur.

Merci à celles et ceux qui ont oeuvré durant cette matinée particulièrement et tout au long de l'année pour maintenir notre plage propre.

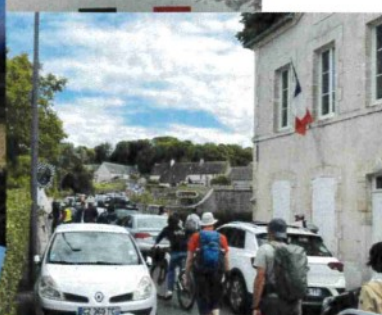


Martragny
TP

14960 Saint-Côme de Fresné

Tél. 02 31 22 36 36 • Fax 02 31 22 98 60

Travaux Public Martragny • E-mail : martragny@wanadoo.fr



SOUVENIRS DE LA SEMAINE DU 6 JUIN 2024



SYNTHÈSE DU 1^{ER} SEMESTRE 2024 DE L'ACTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal	NUMÉRO ET OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
31 janvier	N° 2024-01 Convention Guillaume Etienne pour l'entretien du poste de secours et ramassage des poubelles pour un montant de 7 233,44 € HT N° 2024-03 Achat d'un bateau et d'une remorque pour le poste de secours et surveillance plage pour un montant de 5 200,00 € HT N° 2024-04 Convention Ter' Bessin – mise à disposition des ouvrages de l'ASA de défense contre la mer constituant le système d'endiguement de Saint-Côme de Fresné – Asnelles Ouest N° 2024-05 Subvention exceptionnelle pour le Comité des fêtes de 1 500,00 € en vue de la 10^e édition de « Plage en musique »
29 février	N° 2024-06 Arrêt du projet des zones d'accélération d'accélération des énergies renouvelables N° 2024-07 Convention Ter' Bessin relative aux relations entre le service instructeur des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol des communes
15 avril	N° 2024-08 Approbation compte de gestion 2023 : résultat de clôture arrêté à 356 455,04 € (sections de fonctionnement et d'investissement confondus) N° 2024-09 Approbation compte administratif 2023 : résultat de clôture arrêté à 356 455,04 € (sections de fonctionnement et d'investissement confondus) N° 2024-10 Affectation des résultats récapitulant l'excédent d'investissement reporté au budget primitif 2024 : 125 121,51 € et l'excédent de fonctionnement reporté au budget primitif 2024 : 231 333,53 € N° 2024-11 Vote des taux d'imposition 2024 : taxe foncière sur le bâti 31,40 % (22,10 % taux départemental), taxe foncière sur le non-bâti 16,09 % et taxe habitation 5,12 % N° 2024-12 Vote des subventions 2024 à hauteur de 3 000 € N° 2024-13 Vote du budget primitif 2024 : 456 693,00 € en section de fonctionnement et 279 173,00 € en section d'investissement N° 2024-14 Décision sur les zones d'accélération d'accélération des énergies renouvelables N° 2024-15 Approbation projet SDEC Allée de la Fontaine pour un montant global de 46 767,14 € TTC, part communale de 11 691,79 € N° 2024-16 Aménagement entrée est – mission maîtrise d'oeuvre cabinet Clémence pour un montant de 9 500 € HT
16 mai	N° 2024-18 Passerelle – demande de subvention exceptionnelle à Bayeux Intercom au titre du 80^e anniversaire du Débarquement
13 juin	N° 2024-19 Eglise – mission maîtrise d'oeuvre complète N° 2024-21 Approbation DCE réaménagement « entrée est » et lancement consultation des entreprises N° 2024-22 Achat ganivelles N° 2024-24 Convention Etablissement Public Foncier Normandie

Segarra Traiteur
RECEPTION • BUFFET • COCKTAILS

4, chemin de la Baronnie
14480 COULOMBS

Tél. 02 31 97 60 31 - Portable. 06 22 11 18 49

www.segarratraiteur.com
contact@segarratraiteur.com

LOCATIONS DE VACANCES • HOLIDAY RENTALS • ARROMANCHES



ARROMANCHES
— LOCATIONS —

Mathieu FLAGUAIS
7 route du Débarquement
14960 Saint Côme de Fresné
Tel : +33 2 31 510 300
Port : +33 6 80 41 25 45
Email : info@gitemer.com

locations-arromanches.com

LA FLAMME OLYMPIQUE

2024 est à n'en pas douter une année exceptionnelle puisque notre pays organise deux événements planétaires que sont le 80^e anniversaire du Débarquement et les Jeux Olympiques de Paris.

Quel symbole de voir ces deux événements réunis grâce au parcours de la flamme olympique dans le Calvados et plus particulièrement tout proche de nous sur l'une des plages du Débarquement, Omaha Beach la sanglante début de la liberté recouvrée le 6 juin 1944 et à Bayeux première sous-préfecture de la France libre.



Ce moment de rassemblement et de ferveur s'est déroulé le 30 mai 2024.

Dès l'aube, la Flamme Olympique est arrivée par la mer rappelant le débarquement des soldats alliés, puis s'est déplacée en relais grâce à la fédération française d'équitation jusqu'au cimetière américain de Colleville-sur-Mer. (photo Ch. Martragny)

Après un passage par la Côte Fleurie dans la matinée, la Flamme Olympique est revenue dans la capitale du Bessin l'après-midi. Que de monde le long de son passage !

A 16h00, le relais symbolique s'est déroulé au pied de l'Arbre de la Liberté. En effet, l'athlète réfugiée Eyeru Gebru, membre de la délégation olympique des réfugiés a allumé la Flamme devant un parterre d'élus du Débarquement, de Bayeux et de Bayeux Intercom.

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE A BAYEUX

AUTOUR DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

DANS LE CADRE DES FUTURS JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

En présence de l'athlète réfugiée olympique Eyeru Gebru, qui portera la flamme

LE JEUDI 30 MAI 2024

A l'Arbre de la Liberté (place de la Liberté)



Ensuite, la Flamme a entamé sa remontée par la rue Saint-Malo pour se diriger vers le stade Herny Jeanne où toutes les classes élémentaires des écoles de Bayeux Intercom l'ont accueillie.

ELEC WORLD
LE MONDE DE L'ÉLEC

ELECTRICITE CREULLY

Installation & Dépannage
Industrie - Tertiaire - Particulier - Collectivité

02 31 80 10 41

sas A.G.E.M.

Electricité : installation dépannage
Bornes de recharge Automatismes

Multiservices : dépannages
plomberie aménagements

06 83 43 00 43

lefrancois.services@orange.fr

P. Lefrancois Saint Côme de Fresné rcs 897 631 040

TRIATHLON 80^E D-DAY

En cette année de 80^e anniversaire du Débarquement, l'Arromanches D-Day Cross Triathlon 2024 a retrouvé son point de départ « la plage d'Arromanches au pied du ponton 449 » et l'esplanade du nouveau musée pour arrivée.

Pour autant, le tracé a continué de faire la part belle à notre commune puisque les triathlètes, après la natation, ont emprunté la plage jusqu'à la cale anglaise pour arpenter les routes et chemins communaux avant de rejoindre Arromanches pour la dernière épreuve : la course à pied.

L'édition 2024 a permis à 103 sportifs de participer au format S (500 m natation, 12 km VTT, 4,2 km course à pied) et à 89 compétiteurs de s'opposer sur le format M (1 km natation, 20 km VTT, 8,4 km course à pied).

Max Martragny participait bien évidemment à cette édition du 80^e et s'est imposé retrouvant ainsi sa couronne après l'avoir perdu de peu l'an dernier. Au sortir de l'eau, son avance était déjà de 1'30 sur le deuxième. Cette avance s'est accentuée puisqu'elle était de l'ordre de 3' au passage au poste de secours. En conservant quasiment cette avance à l'arrivée, Max a terminé l'épreuve en 1h33'59.



D'autres participants avec des attaches familiales à Saint-Côme de Fresné ont aussi montré leurs qualités physiques et de courage pour boucler l'épreuve. Dans le format S, Robin Martragny a terminé à la 34^e position.





Maçonnerie générale et Gros Oeuvre
Ravalement
Travaux anti-humidité
Isolation
Pose de carrelage
Peinture

M. et Mme LEMENICIER
0668609590 / 0661655876
lpchl4@outlook.fr

7 Lotissement Les Pontons
Hameau La Guerre
14960 SAINT CÔME DE FRESNÉ



02.31.22.37.70
pharma.du.3@orange.fr

PHARMACIE
DU 3

4 rue d'Instow
14 117 Arromanches-les-Bains

MERCI À TOUS LES ANNONCEURS QUI NOUS ACCOMPAGNENT



DIMANCHE 1		Marée basse	05h05	1.76m	68
		Marée haute	10h13	6.64m	
		Marée basse	17h25	1.85m	73
		Marée haute	22h16	6.84m	
LUNDI 2		Marée basse	05h45	1.49m	77
		Marée haute	10h45	6.87m	
		Marée basse	18h00	1.60m	80
		Marée haute	22h50	7.06m	
MARDI 3		Marée basse	06h19	1.32m	83
		Marée haute	11h19	7.00m	
		Marée basse	18h32	1.44m	85
		Marée haute	23h23	7.17m	
MERCREDI 4		Marée basse	06h50	1.23m	86
		Marée haute	11h45	7.06m	
		Marée basse	19h03	1.38m	86
		Marée haute	23h53	7.20m	
JEUDI 5		Marée basse	07h19	1.23m	86
		Marée haute	12h17	7.06m	
		Marée basse	19h31	1.40m	
VENDREDI 6		Marée haute	00h22	7.16m	85
		Marée basse	07h46	1.32m	
		Marée haute	12h44	7.01m	83
		Marée basse	19h57	1.50m	
SAMEDI 7		Marée haute	00h50	7.06m	81
		Marée basse	08h10	1.48m	
		Marée haute	13h11	6.92m	78
		Marée basse	20h21	1.66m	
DIMANCHE 8		Marée haute	01h17	6.89m	75
		Marée basse	08h34	1.70m	
		Marée haute	13h36	6.77m	71
		Marée basse	20h46	1.88m	
LUNDI 9		Marée haute	01h44	6.66m	66
		Marée basse	08h59	1.99m	
		Marée haute	14h02	6.56m	61
		Marée basse	21h15	2.16m	
MARDI 10		Marée haute	02h14	6.36m	56
		Marée basse	09h28	2.35m	
		Marée haute	14h34	6.27m	50
		Marée basse	21h49	2.51m	
MERCREDI 11		Marée haute	02h55	5.98m	44
		Marée basse	10h06	2.78m	
		Marée haute	15h24	5.90m	39
		Marée basse	22h37	2.88m	
JEUDI 12		Marée haute	04h15	5.58m	33
		Marée basse	11h05	3.18m	
		Marée haute	17h08	5.58m	29
		Marée basse	23h54	3.14m	
VENDREDI 13		Marée haute	06h18	5.45m	28
		Marée basse	12h42	3.35m	
		Marée haute	18h55	5.61m	31
SAMEDI 14		Marée basse	01h46	2.99m	37
		Marée haute	07h58	5.72m	
		Marée basse	14h37	2.96m	45
		Marée haute	20h21	6.00m	
DIMANCHE 15		Marée basse	03h14	2.40m	54
		Marée haute	09h09	6.20m	
		Marée basse	15h48	2.30m	64
		Marée haute	21h11	6.52m	
LUNDI 16		Marée basse	04h16	1.74m	74
		Marée haute	09h45	6.69m	
		Marée basse	16h44	1.68m	
		Marée haute	21h47	7.02m	83
MARDI 17		Marée basse	05h09	1.19m	91
		Marée haute	10h14	7.10m	
		Marée basse	17h34	1.19m	99
		Marée haute	22h23	7.44m	
MERCREDI 18		Marée basse	05h58	0.78m	105
		Marée haute	10h48	7.40m	
		Marée basse	18h21	0.85m	110
		Marée haute	23h02	7.71m	
JEUDI 19		Marée basse	06h43	0.53m	113
		Marée haute	11h28	7.56m	
		Marée basse	19h05	0.68m	115
		Marée haute	23h44	7.80m	
VENDREDI 20		Marée basse	07h26	0.47m	114
		Marée haute	12h09	7.58m	
		Marée basse	19h46	0.68m	
SAMEDI 21		Marée haute	00h26	7.71m	112
		Marée basse	08h05	0.63m	
		Marée haute	12h51	7.46m	107
		Marée basse	20h26	0.88m	
DIMANCHE 22		Marée haute	01h11	7.45m	102
		Marée basse	08h43	0.99m	
		Marée haute	13h32	7.23m	94
		Marée basse	21h04	1.25m	
LUNDI 23		Marée haute	01h57	7.06m	86
		Marée basse	09h19	1.52m	
		Marée haute	14h17	6.88m	77
		Marée basse	21h42	1.75m	
MARDI 24		Marée haute	02h49	6.57m	67
		Marée basse	09h57	2.14m	
		Marée haute	15h09	6.42m	57
		Marée basse	22h26	2.31m	
MERCREDI 25		Marée haute	03h59	6.04m	48
		Marée basse	10h48	2.77m	
		Marée haute	16h22	5.93m	40
		Marée basse	23h31	2.81m	
JEUDI 26		Marée haute	05h47	5.66m	35
		Marée basse	12h11	3.21m	
		Marée haute	18h13	5.66m	33
VENDREDI 27		Marée basse	01h12	2.98m	34
		Marée haute	07h34	5.69m	
		Marée basse	14h01	3.14m	39
		Marée haute	19h46	5.78m	
SAMEDI 28		Marée basse	02h49	2.67m	45
		Marée haute	08h52	6.00m	
		Marée basse	15h24	2.68m	51
		Marée haute	20h44	6.12m	
DIMANCHE 29		Marée basse	03h53	2.20m	57
		Marée haute	09h30	6.35m	
		Marée basse	16h17	2.19m	64
		Marée haute	21h20	6.49m	
LUNDI 30		Marée basse	04h38	1.80m	69
		Marée haute	09h50	6.66m	
		Marée basse	16h57	1.82m	73
		Marée haute	21h53	6.81m	



Retrouvez le calendrier complet des marées sur marine.meteoconsult.fr



Horaires des marées en heure locale

20-40

41-60

61-80

81-100

101-129

PAGE ASSOCIATIONS



L'association du Blanc Moutier continue à œuvrer en vue de participer financièrement aux travaux à venir dans l'église de Saint-Côme de Fresné en parfait accord avec la Mairie.

Pour ce faire, nous faisons appel à de nouveaux adhérents et au renouvellement des anciens. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part de vos idées pour développer nos activités.

L'assemblée générale du Blanc Moutier est fixée au samedi 27 juillet 2024 à 18h00 à la salle des fêtes, nous vous attendons !

Pour nous contacter:

odile.caragliano@sfr.fr et franois.spriet@yahoo.com



Le printemps est traditionnellement une période animée pour notre club avec la tenue des championnats (régional, interrégional avec les Hauts de France et France).

Actualité importante cette année puisque ces trois manifestations se sont tenues en Normandie.



Une quinzaine de compétiteurs et de supporters se sont mobilisés pour ces moments sportifs mais aussi de convivialité. Quelques médailles sont venues récompenser les efforts !

Avec le retour de l'été, c'est l'occasion pour vous de venir découvrir le long-côte ou encore marche aquatique en mer, d'avoir une activité sportive adaptée à vos envies dans un cadre naturel exceptionnel. Au moment où vous lirez ces lignes, peut-être aurez-vous participé à nos sorties découverte en marge du championnat du monde de char à voile. Si ce n'est pas le cas, il n'est pas trop tard !

En tant que club affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, nous proposons tout l'été des formules « *Pass découverte* » à la séance, à la semaine ou au mois. Encadrées par les animateurs fédéraux, les séances durent environ 1h dans l'eau. En été, la tenue est plus légère, seules les chaussures sont obligatoires. A l'issue de cette initiation, vous serez peut-être tenté de nous rejoindre pour la prochaine saison... Les inscriptions reprendront début septembre.

Bel été à tous !

Site internet : www.swordlongecote.fr

Courriel : swordlc4@gmail.com

[Facebook](#)

ASDCM ST COME DE FRESNE – ASA – ECHOS DU LITTORAL

Suite au passage de la dépression KARLOTA (02/2024) et au fort coefficient de marée (110) puis de la dépression MONICA (03/2024) au coefficient de 116, les visites des ouvrages de défense contre la mer ont permis de constater de légers dégâts sur le revêtement de la digue et un désensablement du haut de la plage (40 cm environ) au pied du cordon dunaire entre la cale de la Guerre et la cale à bateaux prolongeant l'allée du Large. Toutefois, hormis cet épisode, l'hiver et le printemps ont été assez calmes et nous avons pu observer un apport important de sable. Avec un printemps humide et ensoleillé, la végétation et les fleurissements en place gagnent du terrain.

La dépression PIERRICK (04/2024) pourtant au coefficient de 112 a été plus impactante pour le sable situé en pied de dune, déchaussant en même temps la végétation qui s'y était accrochée. Depuis, vents et sable couvrent petit à petit les cicatrices de ce dernier événement.



Dans le cadre du programme GEMAPI, l'ASDCM et la Mairie de SAINT-CÔME DE FRESNÉ ont, par le biais d'une convention signée le 13/02/2024, mis à la disposition de gestion de TER'BESSIN les ouvrages s'opposant aux risques de submersion marine, il s'agit de la digue et du cordon dunaire entre la cale de la Guerre et la cale à bateaux. A l'ouest, un prolongement allant jusqu'à la cale du Rotoir (Bagout) est en cours de classement, il complètera ce système d'endiguement.

Suite à l'expérimentation positive en mai 2022 de l'implantation d'une ganivelle sur un secteur sensible de la dune et afin d'anticiper les afflux sans doute importants de spectateurs, acteurs, estivants, lors des grands événements (80ème anniversaire du débarquement, compétition mondiale de chars à voile...), l'ASDCM a décidé de protéger le cordon dunaire afin d'éviter les passages piétonniers et protéger la végétation en place par la pose de pieux, fils de fer et ganivelles avec l'accord et le concours financier complémentaire de TER'BESSIN.

Grâce à la participation active de quelques membres de l'ASDCM, ces travaux ont été réalisés du 6 au 12 mai 2024. Reste à compléter (suivant les besoins) ces ganivelles et à poser quelques panneaux d'information.



Espérons que ces travaux de protection empêcheront une circulation piétonne sauvage. Cette végétation, dont l'action est si importante, est implantée dans du sable et reste très sensible aux piétinements.

Nous poursuivrons donc l'entretien et le confortement du cordon dunaire par la plantation et le développement de la végétalisation sur celui-ci. Rendez-vous est donné à l'automne prochain, période plus favorable à la reprise des plantations.

Si vous avez des suggestions, questions et/ou informations, vous pouvez les communiquer à l'adresse suivante : contactasastcome14@gmail.com

Nous vous souhaitons de passer un bel été sur la belle plage de SAINT-CÔME DE FRESNÉ.

L'assemblée générale est fixée au samedi 10 août 2024 à 17h00 à la salle de fêtes.



FIN DE SAISON AU ZÉNITH POUR LES COPAINS DU VENT

Un week end d'avril venteux et frileux côté météo a marqué la fin de saison de char à voile pour les pilotes LCV. Ce dernier Grand Prix de la Classe PROMO se déroulait sur la belle plage normande de Vauville dans la Manche et clôturait le championnat de France de cette classe.

Avec 7 manches courues sur 2 jours dans des conditions « musclées », la compétition a été particulièrement acharnée entre les différents pilotes français capables de se placer dans le top 10.



Podium des Pilotes (classement individuel)



Les 8 pilotes LCV qui courent dans cette classe de char ont eu fort à faire pour tirer leur épingle du jeu, non seulement pour le résultat de ce GP mais également pour le classement national (Championnat de France) des pilotes en individuel et par équipe. Le suspens a duré jusqu'au bout....

Au classement du Grand Prix, Jason Renet, pilote normand LCV est monté sur la 2^e marche et 6 des pilotes LCV sont classés dans les 12 premiers. Au niveau national, le classement des pilotes se fait sur l'ensemble des manches courues sur toute la saison (22 cette année).

Pour les pilotes, cela nécessite un véritable engagement et une grande régularité de participation aux 5 Grand Prix organisés pour rester dans le top 10. Malgré des écarts de points très serrés, jusqu'à la dernière manche, notre pilote Jason Renet réussit à accéder à la 3^e place. Là encore, les Copains du Vent ont particulièrement brillé en plaçant 6 pilotes dans les 11 premiers. De ce fait, l'équipe LCV constituée de Jason Renet, Titouan Renet et Thibault Brisset est **Championne de France 2024**. Et s'il avait été possible de classer 2 équipes d'un même club, la seconde équipe serait montée sur la 3^e marche !

Mais Jason Renet ne se contente pas de ce palmarès : il est également **Champion de France 2024** dans une autre classe, la classe Mini Char avec un char de sa propre conception !



LCV CHAMPION de France par équipe

En janvier, Les Copains du Vent ont organisé une compétition régionale pour 3 classes, sur la plage de St-Côme avec des conditions de vent « musclées ».

En avril, pilotes et bénévoles LCV ont participé aux premiers « **24h de Char à Voile** » sur la plage de Ouistreham, course amicale, en relais, opposant différents clubs normands.

Enfin en juin/juillet, les Championnat du Monde de char à voile se dérouleront sur nos plages normandes, notamment celle de St-Côme, avec la participation de nos pilotes sélectionnés en équipe de France : Titouan Renet (**champion du monde en titre**), Thibault et Nicolas Brisset en Promo ainsi que Jason Renet en Mini Char.

Un grand bravo à tous nos pilotes qui nous font vibrer et provoquent notre fierté.

Vous êtes des champions, vous êtes nos Champions....



Enfin, les Copains du Vent ont dit adieu à Georges, leur ami, membre du club depuis son origine, répondant toujours présent pour les réunions et organisations diverses. Nos pensées se tournent vers Clairette, sa femme, pour lui rappeler toute notre affection et notre soutien.

Asso Bien Être à la Mer

Mot de Patricia, présidente de l'association Bien-être à la mer



Par ces quelques lignes, je vous présente l'association Bien Être à la mer. Nous sommes 14 personnes, nous nous retrouvons deux fois par semaine, sous la surveillance de Sophie, les mardis et jeudis matin, de 9h30 à 10h30.

La cotisation annuelle est de 160€. Les séances sont variées et ludiques. Comme chaque année, nous avons organisé une journée bien être centrée sur la réflexologie.

Fin mai, nous avons passé un moment complice au restaurant. N'hésitez pas à nous rejoindre.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES – PREMIER VOTE

Le dimanche 30 juin 2024 avaient lieu les élections afin d'élire les députés européens qui siègent au parlement à Bruxelles et à Strasbourg pendant 5 ans.

Cette élection a été un moment important pour cinq jeunes Saint-Cômiens, puisqu'ils ont pu voter pour la première fois. Ce moment précis de glisser leur bulletin dans l'urne a été immortalisé par une photo.

Guillaume Bockler, Maëlys Botte, Fabiola Capelli Clémence Martragny et Hugues Martragny

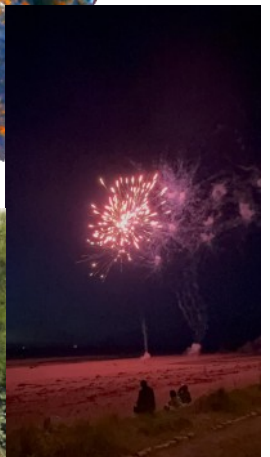


10 ANS DE PLAGE EN MUSIQUE

2024 était synonyme de 10^e édition de la plage en musique à Saint-Côme. Cet événement a débuté le 5 juin 2014 lors des festivités du 70^e anniversaire du Débarquement. Hormis en 2020 à cause du Covid, cette fête est devenue un rendez-vous incontournable du début de la saison estivale. Le public n'a fait que croître depuis la première !

Ce Samedi 29 Juin fut l'occasion d'une « plage en musique » un peu différente de celles des années passées. En effet, elle n'avait pas lieu près du poste de secours, mais en face du terrain de jeux qui borde la plage. Les nombreux spectateurs attablés sur la plage ont appréciés les deux groupes musicaux sur leurs podiums en hauteur : OKAZOO qui a réussi sa première prestation en plein air et KINZEE, dont l'énergie sur scène et la qualité des interprétations a ravi chacun et chacune.

Un grand coup de chapeau au comité des fêtes et à ses bénévoles qui a accueilli cette année encore une foule très nombreuse dans le cadre d'une organisation nouvelle. Cette soirée concert et dîner sur le sable, ponctuée de plaisir de la musique et de la danse s'est achevée comme chaque année par un superbe feu d'artifice à la hauteur de cette 10^e édition éclairant notre plage préférée ;



INFOS GÉNÉRALES

PERMANENCES MAIRIE :

Les mardis et jeudis de 16h45 à 18h45

chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00 **SUR RENDEZ-VOUS**.

numéro : 02 31 22 30 92

mail : mairie.stcomedefresne@wanadoo.fr

Déchèteries (horaires d'été à partir du 1^{er} avril 2024)

Les déchèteries les plus proches de notre commune sont Creully, Port-en-Bessin et Vaucelles. Le tableau des horaires est téléchargeable dans la rubrique Actualités du site www.seroc14.fr

VOUS AVEZ ACCES A TOUTES LES DECHETERIES DU SEROC.

Encombrants : Il n'y a pas de collecte, à apporter dans les déchèteries du SEROC.

ATTENTION AUX ARNAQUES :

ENEDIS : si vous avez un doute, appelez au 09 69 32 18 41 ou 42 (service gratuit + prix d'appel), message-frauduleux@enedis.fr

ENEDIS : les réflexes à avoir qu'il s'agisse de démarchage à domicile, par mail ou par SMS) :

- DDPP du Calvados (02 31 24 98 02) : ddpp@calvados.gouv.fr
- gendarmerie (17)
- service des fraudes (0811 02 02 17) : www.internet-signalement.gouv.fr

Orange : escroqueries aux e-mails, transférer les messages suspects à abuse@orange.fr

INFOS SALLE DES FÊTES 2024:

Tarif pour résident Saint-Côme de Fresné :

demi-journée en semaine : 70 €

week-end (samedi, dimanche): 135 €

week-end+ (vendredi 18h à dimanche) : 150 €

soirée semaine : 100 €

Tarif hors résident :

demi-journée en semaine : 90 €

week-end (samedi, dimanche): 270 €

week-end+ (vendredi 18h à dimanche) : 300 €

Location vaisselle résident/hors résident :

1 €/couvert/personne (comprend assiettes, verres, tasse, couteau, cuillère, couteau)

Forfait électricité :

20 € période estivale (1^{er} mai au 30 septembre), 50 € période hivernale (1^{er} octobre au 30 avril)

informations & réservations :

contacter la mairie au 02 31 22 30 92

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU	15
Pompiers	fixe 18 / portable 112
Gendarmerie	17
centre antipoison	02 99 59 22 22
CROSS	02 33 52 72 13

COLLECTE DES DÉCHETS :

déchets ménagers (sacs noirs) :

LE LUNDI (sortir les poubelles la veille du ramassage)

déchets recyclables (sacs jaunes) :

LE MERCREDI (sortir les poubelles la veille du ramassage).

Les poubelles sont ramassées tous les jours fériés qu'ils tombent un lundi ou un mercredi sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier.

PS : LES PARKINGS COMMUNAUX NE SONT PAS DES LIEUX DE DÉPÔTS D'ORDURES.

Permanence **Bertrand BOUYX** – Député du Calvados (5^{ème} circonscription) du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous les lundi, vendredi et samedi.

Allée de l'Orangerie – Bayeux. Contact : bertrand.bouyx@assemblee-nationale.fr

Arrêté préfectoral du 21/11/2008 : les travaux de bricolage et/ou de jardinage, effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés que de :

–8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 du lundi au vendredi inclus,

–9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi, de 10h00 à 12h00 **LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS.**

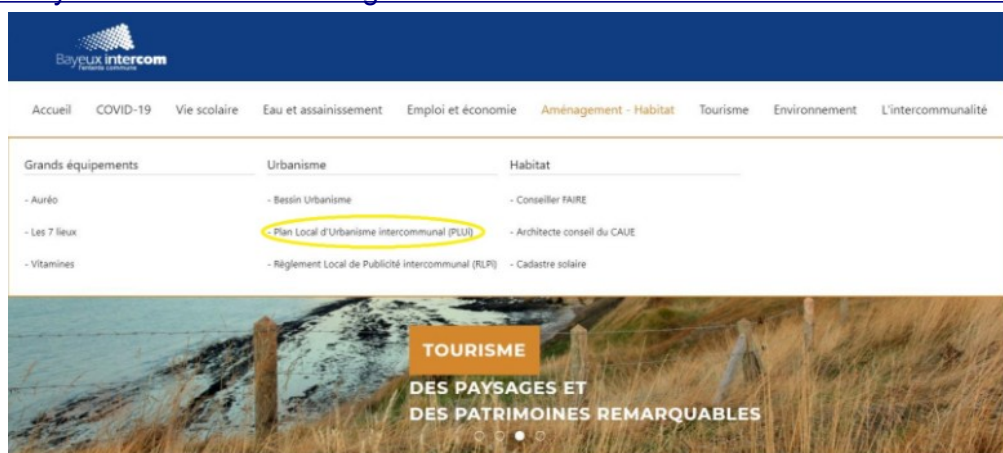
RESPECTEZ VOS VOISINS

LES FEUX SONT INTERDITS (RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL DE MARS 2011).

AUTORISATIONS D'URBANISME ET PLU INTERCOMMUNAL

En matière d'urbanisme, le règlement applicable est, depuis le mois de février 2020, celui du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bayeux Intercom :

<https://www.bayeux-intercom.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme/bessin-urbanisme/>



Le nouveau plan de zonage a été simplifié par rapport à l'ancien PLU communal, toutefois **le dépôt de demandes d'autorisation est obligatoire** pour :

- Toute création de plancher
- Toute modification d'aspect extérieur
- Toute construction d'annexe excédant 5 m²
- Tout changement de destination
- **Tout projet de clôture ou pose de portail**



Selon le projet, un dossier de permis de construire ou déclaration préalable devra être constitué et déposé en mairie.

N'hésitez pas à venir en mairie, vous renseigner, nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

M. Léguillon, architecte-conseil du CAUE, peut également vous recevoir sur rendez-vous (mairie de Bayeux ou Creully ou Caen) pour des conseils en architecture, procéder à une pré-étude de votre projet et vérifier sa faisabilité par rapport au règlement en vigueur. Ce service est gratuit.

Contact : CAUE <http://www.caue14.fr/> 02 31 15 59 60 ou par mail : contact@caue14.fr

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le **1^{er} janvier 2022**, le **droit** (pas une obligation) pour les usagers de **saisir l'administration par voie électronique** en matière de demande d'autorisation d'urbanisme deviendra effective. Ainsi, depuis chez vous, vous pourrez déposer votre demande sans devoir vous déplacer à la mairie.

En effet, une plateforme de dépôt en ligne sera mis à votre disposition afin de transmettre votre dossier par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://urba-demat.ter-bessin.fr>

Le contenu de votre dossier dématérialisé devra être identique à un dossier papier. Le dépôt par voie dématérialisée n'empêche pas la recherche du conseil en mairie si vous avez des difficultés à remplir votre dossier comme nous le faisons avec le document papier.



JEU

1. En quelle année la Reine d'Angleterre a-t-elle rendu visite au château de St-Côme ?
 - a. 40ème anniversaire du D-Day
 - b. 50ème anniversaire du D-Day
 - c. 60ème anniversaire du D-Day
 - d. 70ème anniversaire du D-Day
2. Quel président des États-Unis était présent lors du 40ème anniversaire du D-Day en 1984 ?
 - a. Ronald Reagan
 - b. George H.W. Bush
 - c. Jimmy Carter
 - d. Bill Clinton
3. Quel jour de la semaine le débarquement en Normandie a-t-il eu lieu ?
 - a. Lundi
 - b. Mercredi
 - c. Mardi
 - d. Jeudi
4. Quelle opération a précédé le débarquement et visait à tromper les Allemands sur le lieu de l'invasion ?
 - a. Opération Neptune
 - b. Opération Fortitude
 - c. Opération Overlord
 - d. Opération Market Garden
5. Qui a dit "Les yeux du monde sont sur vous" dans un discours aux troupes alliées avant le D-Day ?
 - a. Winston Churchill
 - b. Dwight D. Eisenhower
 - c. Franklin D. Roosevelt
 - d. Charles de Gaulle
6. Quel président français a déclaré lors du 70ème anniversaire du débarquement : "Nous n'oublions jamais ce que nous devons aux soldats qui ont libéré la France" ?
 - a. François Hollande
 - b. Jacques Chirac
 - c. Nicolas Sarkozy
 - d. Emmanuel Macron
7. Lors du 50ème anniversaire du D-Day en 1994, quel ancien président américain, qui avait servi pendant la Seconde Guerre mondiale, a fait un saut en parachute en Normandie ?
 - a. Jimmy Carter
 - b. George H.W. Bush
 - c. Ronald Reagan
 - d. Gerald Ford
8. Quel événement marquant a eu lieu lors du 75ème anniversaire du D-Day en 2019 impliquant des vétérans nonagénaires ?
 - a. Une parade militaire
 - b. Un dîner de gala avec les chefs d'État
 - c. Un vol commémoratif en avions historiques
 - d. Un saut en parachute de vétérans
9. Quelle grande œuvre d'art a été commandée et dévoilée lors du 70ème anniversaire du débarquement en 2014 pour honorer les soldats alliés ?
 - a. Une fresque murale
 - b. Un tapis de fleurs
 - c. Une statue en bronze
 - d. Un vitrail commémoratif
10. Quel discours poignant a été prononcé par un vétéran britannique lors des commémorations du 75ème anniversaire en 2019, émouvant les foules présentes ?
 - a. "Nous nous souvenons"
 - b. "Pour nos frères"
 - c. "Jamais oublier"
 - d. "Ne les oublions jamais"

Réponse : 1c, 1d ; 2a ; 3d ; 4b ; 5b ; 6a ; 7b ; 8d ; 9c ; 10c